

Les Sociétés du village du Pont

Au Pont, comme en toutes les autres localités de la Vallée, elles furent nombreuses. Peu subsistent aujourd'hui.

La Noble Confrairie des Rochat du Pont et Charbonnières pourrait bien avoir été la plus ancienne¹. Elle fut fondée on ne sait à quelle époque, peut-être au milieu du XVIIe siècle voire avant. Elle existait encore en 1691 où, le 25 mai² de cette année-là, elle prêtait une somme de 80 florins à Anne Guignard veuve de feu Enoch Rochat du Pont. L'Abbé alors en était Josué Rochat, plutôt du Pont que des Charbonnières où ce prénom n'était que peu usité. Elle dut disparaître au début du XVIIIe siècle où sa trace se perd.

Notons ici, en plus de ce qui figure plus bas en note, que cette abbaye et celle des Rochat des Charbonnières liée uniquement à ce village, plus une abbaye militaire dont il sera parlé plus bas, prêtèrent de tout temps à confusion. Un exemple type nous est donné par la publication suivante : Eugène Rochaz, 15 juillet 1940, Premier centenaire de la fondation Caisse d'études des jeunes Rochat, Une caisse de famille vaudoise, Lausanne, Imprimerie Centrale, 1941. On y lit à la page 6 :

Jusqu'au commencement du XIXe siècle, on ne trouvait pas d'autre nom de famille dans la localité (Les Charbonnières) et l'abbaye militaire ne devait recevoir que des Rochat.

Mis en note la précision suivante :

¹ Charles-Edouard Rochat n'en eut probablement pas connaissance quand il écrivit son ouvrage « L'Abbaye, 1971 » où il note, page 63 :

Le gouvernement de Berne fit tout ce qu'il put pour favoriser la constitution de sociétés ou confréries militaires, où l'on pratiquait le maniement des armes et l'exercice au tir. Il s'en était créé tant à L'Abbaye qu'au Lieu déjà avant 1600. Les cibles, en bois, avaient la forme d'un oiseau, que l'on appelait perroquet ou papagay, et le roi du tir jouissait, durant le temps de sa royauté, de certaines franchises, en plus d'un prix de valeur. La place de tir était située près du village de L'Abbaye.

Rien de positif ne nous est parvenu concernant ces deux très anciennes sociétés, pas plus que sur le moment de leur dissolution. Elles précédèrent entre autres L'Abbaye-des-Rochat, aux Charbonnières, qui eut son heure de célébrité, la Confrérie des Grenadiers des Bioux, qui vit le jour en 1751, celle de l'Abbaye, qui n'est plus qu'un souvenir, et la Jeune Suisse, au Pont, de constitution beaucoup plus récente. Il n'est pas sans intérêt de savoir qu'au Chenit, la fondation de l'Abbaye des fusiliers fut approuvée par le souverain en 1662, tandis que celle de Saint-Jaques et des Chasseurs virent le jour quelque temps plus tard.

Eugène Mottaz, dans son Dictionnaire historique du Canton de Vaud, tome II, 1921, pp. 475, article le Pont, écrit ceci :

En 1652, des membres de la famille Rochat fondèrent, au Pont, une abbaye de tireurs qui portait leur nom. LL.EE. approuvèrent, en 1730, un règlement pour cette société.

On ignore les sources de cet auteur, mais il ne fait aucun doute que cette notice est très imprécise et que les dates sont probablement fausses, ayant eu peu de chance que la dite abbaye ait perduré jusqu'en 1730. Il y a aussi très certainement confusion avec l'abbaye des Rochat des Charbonnières, créée en 1729, dissoute en 1866, et dont les archives existent encore, tandis qu'il n'existe plus qu'une note notariale pour signaler la Noble Confrairie des Rochat du Pont et Charbonnières.

² Voir acte du notaire Siméon Rochat dans la partie documentaire.

Une compagnie de fusiliers ne se composait que de représentants de familles Rochat. Elle avait son drapeau qui appartient maintenant à M. Marcel Rochat.

Drapeau qui est reproduit à la page 5, tel que ci-dessous, mais malheureusement attribué à l'abbaye des Rochat des Charbonnières ! Quelle salade !

Il y a donc ici une confusion totale entre une abbaye de village et une compagnie de fusilier qui put certes exister dans le cadre de l'armée de milice de l'époque mais dont on ne connaît rien, et dont le drapeau pouvait être précisément celui reproduit ci-dessus.

Tandis que le vrai drapeau de l'abbaye des Rochat des Charbonnières (1729-1866)³ était le ci-dessous, recto, verso :



³ On consultera l'historique de l'abbaye des Rochat des Charbonnières dans notre rubrique où figure une analyse de la situation historique concernant ces diverses abbayes de la région Pont-Charbonnières.

Confusion qui ne fut certes pas éclaircie par l'ouvrage « Rochat » paru aux Editions Piantanida en lequel on pouvait découvrir le même drapeau au cimetière avec le texte suivant :

La société, fondée en 1729, qui deviendra la compagnie de M. Rochat de L'Abbaye, possédait, dès 1709 déjà, semble-t-il, son drapeau. Il était composé de « deux cimetières passés en sautoir ». Quelques extraits du règlement de cette société qui, dit-on, n'a jamais accepté que des Rochat dans son sein, et cela contre le désir de LLEE, illustreront mieux que tout commentaire l'état d'esprit de ces jeunes gens.

Le 26 décembre 1729, « plusieurs jeunes hommes de la famille des Rochat du village des Charbonnières rière la commune du Lieu en la vallée du Lac de Joux au baillage de Romainmôtier, ayant entrepris dans une assemblée, de former une Société ou Abbaye sous de certaines lois, avec la permission et approbation de LLEE du Conseil de guerre, laquelle s'assemblera annuellement au jour de l'Ascension après la prédication, tant pour s'exercer au maniement des armes de guerre, que pour tirer un prix. Le tout en mémoire de la glorieuse victoire qu'il plut à Dieu d'accorder aux troupes de LLEE de Berne, sur leurs ennemis d'alors, le jour de la St-Jacques 1712. Ce qu'ayant été représenté aux susdites Excellence, elles ont réglé les lois de de cette nouvelle Abbaye sur le pied suivant :

- 1. En premier lieu, chacun, qu'il soit de la famille desdits Rochat ou autres dudit lieu des Charbonnières, sera admis en ladite Société, pourvu qu'il soit homme de bien et d'honneur (...)*
- 4. Il paraîtra à chaque assemblée avec l'épée au côté, et particulièrement à celle de l'Ascension dûment armé et équipé, tant pour faire l'exercice que pour tirer au prix, à peine d'être amendé.*
- 5. Il se conformera à la pluralité des voix dans toutes les connaissances et délibérations qui se feront.*
- 6. Celui qui jurera et prendra le nom de Dieu en vain payera au profit de la société neuf sols, et trois sols pour les pauvres (...)*
- 10. Celui qui aura un ou plusieurs fils, l'un d'eux héritera la place, en donnant d'entrée au profit de la Société trois florins, et pour les pauvres des Charbonnières neuf sols, et s'il vient à décider, sans délaissier un fils, pour hériter la place, ce sera son frère, s'il en a, qui ne soit déjà membre de la Société, qui lui succédera, moyennant six florins d'entrée et six sols pour les pauvres, ou défaut de quoi ladite Société l'héritera elle même, sans qu'aucun autre parent puisse y prétendre (...)*
- 12. Lorsqu'un desdits membres viendra à mourir, tous les autres seront obligés de l'accompagner au sépulchre...*

Les statuts ont été approuvés par Berne en 1730: la société fut dissoute en 1862.

La Société de tir de Campagne Pont-Abbaye (), pour rester dans le même domaine, envoie la demande suivante au Conseil administratif du village du Pont (AHP, C)

Mont du Lac, le 25 août 1931

Au Conseil administratif du Pont,
Monsieur le Président et Messieurs,

Notre société désirant construire une ciblerie sur l'emplacement qui avait été reconnu par le Département Militaire, soit où nous plaçons actuellement les mannequins, nous venons vous demander l'autorisation d'y faire cette construction.

Par la même occasion je dois vous dire que le Comité a pris la liberté de demander au village du Pont et au village de l'Abbaye un subside. A titre de renseignements, je vous dirai que ni le canton ni la Confédération n'allouent des subsides pour les cibleries. C'est ce qui nous engage à solliciter de la commune et des hameaux un appui financier.

Le devis s'élève à 4000 frs. et nous avons un fonds disponible à cet effet de 1200 frs.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, nos salutations patriotiques.

Pour le Comité de la Société de Tir de Campagne Pont-Abbaye :

Jean Rochat⁴, secrétaire.

Une société de jeunesse fut créée en 1777⁵. Longue fut son existence puisqu'on la retrouve encore au début du XXe siècle. Cette société participait aux fêtes diverses que pouvait connaître la localité, mais aussi veillait aux bonnes mœurs quant aux relations garçons et filles du village qu'elle avait en quelque sorte codifiées. Le mariage des garçons qui se voyaient par cela même sorti de la société, constituait l'occasion de réjouissances importantes. Il est évident que l'on ne voyait pas toujours d'un très bon œil un mariage fait hors du cadre du village, avec l'un de ces étrangers !

Cette société, dite des garçons du Pont, décida à l'unanimité de fêter l'installation du bureau télégraphique du Pont par quelques décharges de mortier. On était alors en septembre 1860 :

Pont, le 13 septembre 1860

A L'Administration du hameau du Pont,
Monsieur le président et Messieurs,

Dans sa séance d'hier, la Société des garçons du Pont a décidé à l'unanimité de fêter l'installation du Bureau télégraphique par quelques décharges de mortier.

Cette décision a été votée d'autant plus que nous sommes persuadés que jeunes et vieux prendront leur part de plaisir à l'inauguration de ce Bureau qui, nous l'espérons, sera un commencement de progrès pour le village et pour ses habitants.

Nous sommes persuadés d'avance que vous aussi, Messieurs, ne resterez pas en arrière pour ce qui a rapport au bonheur et à la prospérité de notre village, et

⁴ Jean Rochat du Mont-du-Lac toujours bien vivant en 2008, alors que nous traçons ces lignes. Ce très connu citoyen du village du Pont, qui nous aura prêté quelques beaux clichés de la région, est âgé de plus de 100 ans !

⁵ Voir archives de la dite Société aux AHP, sous la cote JA, Société de Jeunesse du Pont.

que vous ferez toujours tous vos efforts, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, afin de procurer à la génération actuelle autant d'avantages que possibles.

Or comme la détermination que nous avons prise hier nous entraîne à quelques dépenses, nous prenons la liberté de nous adresser à vous, en vous priant de bien vouloir nous accorder une finance pour suppléer aux frais de poudre, de mèches que nous aurons à supporter.

Nous voulons aussi, par les détonations que nous espérons faire, prouver à nos voisins que nous nous réjouissons des avantages que la justice, le bon droit et l'équité nous ont procurés.

Comme l'installation aura lieu très prochainement, nous vous prions de nous favoriser d'une réponse aussi vite que possible.

Dans l'espoir que nous recevrons une réponse, recevez, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Président : Henri L(ou)is Mouquin fils, horloger

Le secrétaire : Louis Bornand

Un événement qui semble avoir marqué les dernières années de l'existence de cette société fut la représentation de la Diète de Stantz des 16 et 23 août 1891.

Le centenaire de 1903 mobilisa de même les forces des membres de ce groupement dont l'activité semble ne pas avoir été au-delà de 1906.

Une société des Grenadiers de la commune de l'Abbaye était fondée en 1805. Elle fut dissoute en 1918. Naturellement d'activités paramilitaires, elle allait faire double emploi avec la Société de tir de campagne de la même commune fondée entre le Pont et l'Abbaye et qui devait quant à elle s'activer de 1876 à 1972⁶.

Une société de Chant-Sacré était en activité au moins en 1834, alors que celle-ci, le 12 janvier, s'adressa au C.A. du Pont en ces termes :

« Lorsque par un bienfait de notre sage gouvernement il nous accorda la faculté de l'heureux avantage d'avoir dans notre hameau une prédication religieuse une fois par mois, réjouis de ce bienfait, nous nous sommes empressés d'instituer une société de musique dans le but de rendre agréable et sensible dans notre temple l'une des plus belles parties du culte qui est le chant et de ranimer ainsi dans notre hameau le zèle et le goût pour le chant qui, depuis trop longtemps, étaient plongés dans un état d'indifférence et de léthargie pour une partie qui fait l'un des principaux exercices de la religion »⁷.

Demande de subside.

⁶ Pour la Société des Grenadiers de la commune de l'Abbaye, voir ACA, SAA. Pour la Société de tir de Campagne Pont-Abbaye, voir même archives, SE

⁷ AHP, C, correspondance, du 12 janvier 1834.

Une société similaire paraît exister en 1853, quand quelques jeunes gens du hameau du Pont forment une société de chant dans le but de l'amélioration du chant sacré dans l'église nationale et le développement de la musique figurée⁸

Un comité de secours pour les incendiés de Vallorbe, naturellement éphémère, est en activité en 1846⁹ alors que quelques maisons de ce dernier village passent par les flammes. Curieusement ce sinistre n'est pas signalé par le livre du jubilaire de Vallorbe de 1989.

Un Cercle des Amis au Pont¹⁰ – à ne pas confondre avec la Chorale des Amis intervenue plus tard – se crée en 1852 pour mettre la clé sous le paillason déjà en 1867. On y discutait très certainement politique.

La Société du poids public se créa en 1876. Elle fit établir une balance sur laquelle pouvait prendre place un bon char de foin, ou de paille ou de n'importe quelle autre marchandise apte à être pesée. L'installation était située à proximité immédiate de la future gare du Pont où subsiste encore la cahute du peseur. En 1988 on payait encore l'assurance contre les incendies. Elle cessa ses activités à ce moment-là¹¹.

On sait que les glaciers dont on parlera plus en détail ultérieurement, furent établies sur le bord du lac Brenet en 1879. Au début de février 1881, la récolte étant achevée, une grande manifestation anima tout le village du Pont, fête jubilatoire dont la FAVJ du 24 février 1881 se fit le témoin :

« Glacières du Pont. Le pittoresque village du Pont, si tranquille d'ordinaire, présentait dans l'après-midi de samedi dernier une animation inaccoutumée. Il s'agissait en effet d'un spectacle tout nouveau. MM. Les Directeurs de la glacière, satisfaits de leur moisson de glace aussi bien que de leurs vaillants moissonneurs, offraient à ceux-ci une fête, en leur disant adieu jusqu'à la saison prochaine.

A 5 heures du soir, les travaux étant achevés et la glacière comble, tout le personnel, voire même les chevaux, s'organisa en cortège pour faire le tour du village. Cette sorte de procession présentait un coup-d'œil extrêmement pittoresque et original ; il est regrettable que le mauvais état des routes n'ait pas permis à un plus grand nombre de personnes d'en jouir ; néanmoins tout ce qui a de jambes au Pont et dans son voisinage formait une haie animée au milieu de laquelle s'avancait le cortège, musique et tambours en tête. D'abord c'est le peloton des robustes charpentiers, la hache sur l'épaule ; puis viennent les gaffiers porteurs de leurs longues gaffes ; ensuite les patrons suivis des voituriers montés sur leurs chevaux et, derrière eux, le restant des ouvriers portant les outils et engins divers nécessaires pour exploiter la glace ; à

⁸ AHP, C, correspondance, du 29 novembre 1853, voir documents

⁹ AHP, C, correspondance, du 2 février 1846

¹⁰ AHP, JB, Cercle des Amis au Pont

¹¹ AHP, JK, Société du poids publics du Pont, archives remises au village au début des années nonante, par M. Noël Bifrare, alors président du village et sauf erreur dernier boursier de la dite société.

l'arrière-garde se trouvait la forge montée sur un traîneau et dans laquelle s'entendaient le grincement de la lime et le bruit cadencé des marteaux.

A cette première partie de la fête succéda la second sous forme d'un beau banquet fort bien organisé dans les salles de l'Hôtel de la truite et qui attendait toutes les personnes qui, d'une manière quelconque, ont participé aux travaux de la glacière.

La température ne tarda pas à s'élever quelque peu au-dessus de la glace grâce à l'entrain et à la gaîté qui n'ont cessé de régner jusqu'à une heure assez avancée ; la musique, les discours et les chants se sont succédé sans interruption. Plusieurs toasts ont été portés ; aux ouvriers, par M. du Roveray ; à la route de Vallorbes, par M. Rochat, municipal ; à la glacière et à ceux qui ont concouru à son établissement par M. Lucien Reymond. « La création de cet établissement, a-t-il dit, prouve ce que peut l'initiative accompagnée de la volonté et de la persévérance. Notre pays offre plus de ressources que nous le pensons et notre reconnaissance est acquise aux fondateurs de cette entreprise qui procure un travail bien rétribué à nombre de nos concitoyens qui en étaient privés, surtout dans ce moment de l'année. »

En un mot cette fête a très bien réussi ; chacun en a remporté un bon souvenir. Merci aux généreux entrepreneurs qui en ont fait les frais et prospérité à la glacière de la Vallée »¹².



Si nous n'avons pas de photos de cette grande fête de 1881, nous en avons par contre une d'une manifestation de ce genre qui eut lieu en 1884. On pouvait lire sur un court texte placé sous le cliché : **Ouvriers de l'exploitation Glacières de Joux 1883-84 – sur le lac de Joux** – Bien évidemment il s'agit ici du lac Brenet, la glace n'ayant jamais été récoltée sur le lac de Joux.

¹² Archives Le Pèlerin.

En 1886, grand branle-bas de combat. On fête l'arrivée du chemin de fer au Pont. Un comité se crée pour la décoration du village qui participera à la liesse générale¹³.



Toutes les sociétés du village du Pont, les connues et les oubliées, durent participer à cette immense fête qui laissa un souvenir durable dans la tradition locale. Voir à cet égard le compte-rendu proposé par Hector Golay dans son ouvrage : « La Vallée de Joux de 1860 à 1890 », Lausanne, 1891, p. 62 et suivantes.



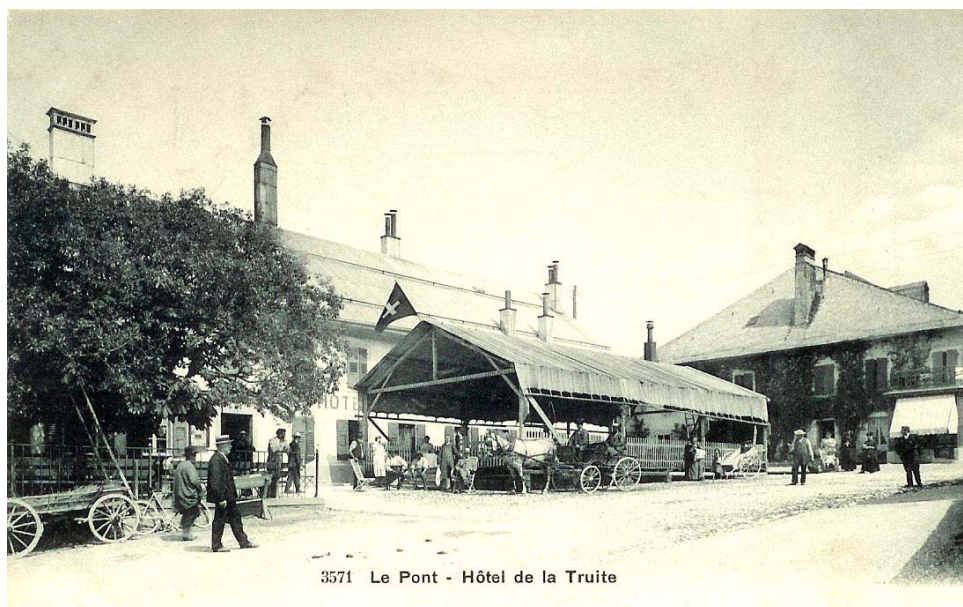
Autre photo de ce mémorable événement. Nous supposons que la ou les fanfares, il n'en existe apparemment pas au Pont à l'époque, sont du Lieu, avec la Persévérante, et de l'Abbaye, avec une société de ce type qui disparaîtra rapidement mais ayant néanmoins anticipé de quarante ans la création de l'Echo des Forêts du Pont. Il faut tenir compte aussi de la Société de l'Orchestre du Pont dont par ailleurs, outre qu'elle existât au moins de 1898 à 1903, nous ne savons rien.

¹³ AHP, JC2, 1886, compte que rend le comité de décoration du village

Il ne fait presque aucun doute que des comités furent créés ici comme ailleurs en vue d'organiser les centenaires, en 1898, de l'Indépendance vaudoise, en 1903, de l'entrée du canton de Vaud dans la confédération. Les papiers propres à ces organisations n'existent malheureusement plus. Peut-on attribuer à l'une ou l'autre de ces deux fêtes la photo ci-dessous ?



La plupart des fêtes se déroulaient dans l'immédiateté de la place de la Truite qui seule offrait l'espace adéquat et qui constituait, quoique décentré, en quelque sorte le cœur du village. La photo ci-dessous illustre une cantine, peut-être propriété de l'Hôtel de la Truite et que l'on pouvait réutiliser à chaque festivité particulière.



Se découvre une Société de musique l'Orchestre en 1898 (AHP, NA5) qui reçoit 25.- de la part du village pour acheter des livres de musique afin d'égayer par ses productions la fête vaudoise.

Il en est de même (même référence) pour la Société de chant l'Espérance qui reçoit quant à elle la somme de 50.-

Toujours selon AHP, en 1903, à l'occasion de la fête du 100^e anniversaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération helvétique, deux sociétés du village au moins participent aux festivités, soit la Sté de jeunesse, la Société de musique du Pont qui est probablement l'Orchestre¹⁴.

D'autres sociétés eurent leurs activités liées à l'activité économique du village. On les retrouvera, pour quelques-unes, en d'autres lieux. Citons déjà cependant la Société de fromagerie du Pont, créée en 1811¹⁵, la Caisse locale d'assurance mutuelle contre les pertes de bétail de l'espèce bovine de l'Abbaye (commune), fondée en 1902, dissoute en 1984¹⁶, la Société des regains¹⁷ dont on découvre une activité de 1907 à 1945, tandis que cet établissement est naturellement de beaucoup plus ancien et plonge ses racines historiques, sous une forme ou sous une autre, au début de la création du village.

Une société de gymnastique se crée à la fin de 1901¹⁸. Elle loue aussitôt l'ancienne église désaffectée pour y faire ses entraînements. On ne sait pour quelles raisons, elle évacue ce local à peine un an plus tard pour y revenir bientôt et pour se plaindre du triste état de cet ancien temple. Cette société semble se trouver plus à l'aise en son lieu de rassemblement post-exercices habituel qui est le café du Tilleul attenant à l'ancien lieu de culte. A cet égard on demande même en 1907 à ce qu'une porte soit ouverte entre les deux bâtisses afin de pouvoir passer plus rapidement de l'un à l'autre, en vue, on le suppose, d'aller se rincer le gosier, la poussière de ces locaux vétustes soulevée lors des exercices créant assurément des soifs inextinguibles !

¹⁴ Une lettre lui est adressée le 22 novembre par le Conseil administratif du Pont. Elle est libellée en ces termes :
23 novembre 0

Monsieur le Président de la Société de musique du Pont,
Messieurs,

En réponse à votre honorée du 16 courant, nous vous annonçons que nous vous accordons l'autorisation de faire vos répétitions de musique à l'ancien temple ; pour cela vous aurez à payer la somme de dix francs par année : en outre vous devez vous entendre avec la Société de Chant afin de ne pas faire vos répétitions en même temps qu'eux.

Il est aussi probable que les séances du Conseil Général aient lieu dans ce même local à l'avenir ; ce qui empêchera la réunion de toutes les sociétés ces soirs-là ; ce qui est réservé de notre part.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations empressées.

Pour le Conseil administratif, le secrétaire : Emile Rochat-Mouquin

¹⁵ AHP, JE, Société de fromagerie du Pont

¹⁶ AHP, JF, sous Assurance bétail commune de l'Abbaye, et ACA, sous SC, Caisse locale d'assurance mutuelle contre les pertes de bétail de l'espèce bovine de l'Abbaye, ces deux lots d'archives concernant sauf erreur la même société.

¹⁷ AHP, JH, Société des regains du Pont que l'on découvrira plus en détail dans une étude à paraître aux Editions Le Pèlerin.

¹⁸ Aucun papier ne nous en est parvenu. Lettres diverses dans AHP, sous C, correspondance. Plusieurs photos de cette société nous ont toutefois été prêtées par Mr. Jean-Jacques Locatelli du Pont dit Locat' ou Ripète, de Ripipi, surnom de son père, que nous remercions ici.

Cette société fêtera son 25^e anniversaire le 23 janvier 1927, participera à la fête cantonale vaudoise de gymnastique à Morges les 6, 7 et 8 juillet 1929, fêtera son 40^e anniversaire en 1941 où désormais la trace de son activité se perd.

Devise : Patrie – Amitié – Persévérance.



Vers 1920. A l'arrière le Grand John au coin du drapeau et le Tamillon porte-drapeau. Falquet est à l'extrême gauche, Mimi du Grand Bazar est assis, couronne de laurier sur la tête, bras croisés. Les autres sont inconnus (Collection Jean-Jacques Locatelli).



Des gymnastes costaux et passionnés, avec le seul que nous pouvons reconnaître, Mimi du Grand Bazar, deuxième depuis la droite debout au deuxième rang (Collection Jean-Jacques Locatelli).

Des branches diverses, féminines ou juvéniles, se créent en 1926, année où Mme Elisabeth Rochat fonde une section de gymnastique pour fillettes et demande elle aussi le local pour les répétitions. En cette même année se crée aussi une société de gymnastique pour dames. Celles-ci, se plut bientôt à mettre sur pied des ballets haut en couleurs¹⁹.



La section féminine qui devait probablement organiser des soirées mixtes avec la société masculine. Comptes-rendus à découvrir dans la FAVJ. On admirera les décors de la grande salle, probablement disparus depuis lors.

¹⁹ Société de gymnastique ou Société de Dames ? Ainsi :

« Le Lierre », Le Pont, le 28 janvier 1926

Monsieur Rochat-Golay
Président du village, Le Pont
Monsieur,

C'est donc samedi 30 courant qu'aura lieu la soirée familière organisée par les Dames du Pont pour recevoir le C.S.F.A. Section de Montreux. A cet effet vous avez bien voulu, Monsieur, nous accorder le Local au prix habituel de location. Mais, Monsieur, nous venons vous demander de faire votre possible pour baisser quelque peu ce prix de fr. 30.-, puisque c'est une Société locale (les Dames du Pont) qui assume les frais. Ces dames de Montreux apportent tous les lots pour leur petite tombola, nous ne pouvons pas les recevoir dans une salle qu'elles auraient à payer !

Une petite réduction nous ferait plaisir.

Veuillez croire, Monsieur, à nos sentiments très reconnaissants et à notre considération distinguée.

Pour le Groupe des Dames du Pont

Wilma Rochat

Ce même groupe, aussi nommé Club des Dames, a acheté un piano et se propose de l'amener prochainement au local. Demande d'autorisation, fabrication d'une caisse protectrice par Monsieur Bolomey. Du 12 octobre 1926

Une bibliothèque existe en 1903²⁰. Elle aura souvent à frapper à la porte de l'Administration du village en vue de subsides. On la voit par exemple en 1919 mettre en avant l'état de ses finances en vue d'obtenir une aide de la collectivité. Son secrétaire est alors Adolphe Rochat, également secrétaire du village et secrétaire de la Société de laiterie ou de fromagerie, comme quoi les belles plumes sont toujours fort demandées dans nos villages, la plupart des gens rechignant à se mouiller dans un domaine qui exige culture et éducation avec en plus une parfaite maîtrise de la langue afin de laisser pour la postérité des textes de qualité et d'une lisibilité parfaite.

En 1922²¹ la bibliothèque pouvait proposer quelque 900 volumes à ses lecteurs, de quoi passer de belles soirées d'hiver au coin du feu.

En 1905²² existe une société l'Espoir, probablement a but de redressement moral et religieux, type de ces sociétés qui fleurissaient nombreuses dans tous les coins de notre pays au début du XXe siècle, la morale publique étant jugée décadente, critique très pertinente quand l'on sait ce qui adviendra bientôt de notre brillante civilisation matérialiste. Mme Beutler était alors directrice de cette société.

La Société de développement, qui joua un rôle très important dans le développement touristique, tant de la localité que de la région toute entière, se constitue en 1904²³. Son premier livre de procès-verbaux constitue un document de toute première importance capable de nous faire comprendre toutes les étapes de la mise en place d'une véritable « industrie des étrangers ». Cette société reste encore en activité après 104 ans, mais sous une forme plus timide qu'en ses débuts où il était nécessaire de « casser la baraque ». Ceci afin d'attirer au Pont le plus d'étrangers possibles, ceux-ci aptes de plus en plus à faire vivre, non seulement les hôtels et autres pensions de famille qui s'étaient créés récemment et que l'on construisait encore, mais aussi les commerces locaux qui diversifiaient la gamme de leurs produits. Témoignent de cette situation les réclames innombrables parues dans les publications promotionnelles.

Cette société participa au début du siècle, à organiser l'arrosage de la route le long du village afin de tenter, si faire se peut, de maîtriser la poussière provoquée lors des journées sèches d'été par les différents véhicules fréquentant cette artère fort utilisée. Un char fut construit à cette occasion dont il fut parlé maintes fois dans les assemblées de village.

²⁰ AHP, C, correspondance, du 2 mars 1903

²¹ AHP, C, correspondance, du 25 septembre 1922.

²² AHP, C, correspondance du 22 mars 1905. Lettre de Mme Beutler directrice de l'Espoir, qui demande de pouvoir utiliser la petite salle d'école du village « pour contenir tout son petit monde ».

²³ AHP, JJ, Société de développement du Pont, avec surtout JJ1, 1904-1986, registre des procès-verbaux



La Société de développement ne pouvait vivre sans une aide financière active des établissements hôteliers. Ceux-ci devaient lui payer une taxe de séjour en fonction des nuitées annuelles, obligation qu'ils rechignèrent toujours à honorer, d'où les difficultés financières récurrentes de la société.

Celle-ci participa à plusieurs projets de fascicules touristiques. Entre autres celui de 1911 édité par ses soins, et celui de 1929, guide du Pont et des environs, auquel elle ne contribua que par un subside et par l'achat de quelques centaines d'exemplaires. La publication de cette brochure très peu consacrée au reste de la Vallée, fut un véritable tsunami touristique, en ce sens que les autres sociétés de développement de la Vallée furent profondément vexées d'être en quelque sorte « mises de côté ». Cette chaude réaction eut pourtant l'immense avantage de faire se rassembler tout ce petit monde autour d'une même table et de discuter plus sérieusement de la promotion du tourisme dans un cadre régional et non plus uniquement sur un plan strictement communal ou villageois. Naquit, suite à plusieurs de ces réunions communes, le Comité pour le Développement de la Vallée de Joux en 1930, devenu de nos jours l'OTVJ, soit l'Office du Tourisme de la Vallée de Joux²⁴.

Se créa aussi un Sporting-Club²⁵ concentré plutôt sur les activités sportives liées au tourisme. Il organisa des concours de ski, de luge, de ski-joëring, de patin, de bobsleigh. Mais deux sociétés aux activités parallèles dans un même village, c'était trop, d'autant plus que toutes deux avaient été passablement affaiblies par le premier conflit mondial. Le Sporting-Club fut englobé dans la Sté de Développement vers 1930.

²⁴ Aventure racontée en détail dans le livre des procès-verbaux de la Sté de développement du Pont, référence citée plus haut.

²⁵ AHP, JG, Sporting-Club



Une course de bobsleigh en 1927-1928 sur la route du Pont à Pétra-Félix, organisée probablement par le Sporting-Club du Pont

1911²⁶, présence prouvée de la Jeune Suisse, société de tir du Pont, qui demanda quelques plantes pour la réparation du stand qui venait en bas. Cette société est l'une des rares du village qui existe encore. Elle organise une abbaye tous les deux ans, pôle d'attraction estival haut en couleur qui redonne pendant quelques jours tout son lustre à ce village.

1916-1918, réfugiés militaires. Se crée alors un Comité d'assistance aux Belges internés au Pont²⁷, sous l'impulsion dynamique du couple Henri et Fanny Rochat-Golay du Chalet Suisse. De nombreuses photos attestent de cet épisode que l'on trouvera relaté en détail dans une brochure à paraître. De larges échos de l'arrivée de ces réfugiés furent publiés à l'époque dans la FAVJ.

Chose étonnante, cet épisode local, conséquence directe de la première guerre mondiale, l'un des plus tristes épisodes de l'histoire européenne, constitua une véritable fête pour la Vallée de Joux en général, pour le village du Pont en particulier.

La visite du général Pau, donna à nouveau, après la réception des réfugiés, l'occasion d'organiser une grande fête au village.

²⁶ AHP, C, Correspondance, du 8 mai 1911

²⁷ AHP, JC1, 1916, procès-verbaux du comité d'assistance aux Belges internés au Pont.



Visite du Général Pau au Pont le 18 août 1917, à 3 heures de l'après-midi. Le compte-rendu paru dans la FAVJ du 23 août suivant. Cette fois-ci, au contraire de la journée de réception des réfugiés, fut superbe, pas un nuage dans le ciel. Le village se para de nouveau pour cette visite peu ordinaire et il y eut grand fête à cette occasion, manifestation si oubliée de nos jours qu'elle en paraît presque irréaliste, hors du monde connu.

Un Comité de la bourse Rochat²⁸ existe en 1920. Il fut probablement fondé dans la foulée de la création du fonds Rochaz créé en faveur des courses scolaires des communes du Lieu, de l'Abbaye, de Romainmôtier et d'Envy.

Nous ne ferons pas état ici de toutes les sociétés régionales qui demandèrent au village des aides financières. Certaines avaient des buts économiques, telle la Société de Navigation, d'autres des buts d'entr'aide ou philanthropiques, telle la Société de Sauvetage des lacs de la Vallée de Joux fondée sauf erreur en 1898.

Un local des sociétés se crée en 1920²⁹ sur l'emplacement de l'ancienne église que finalement l'on s'est résolu à démolir. Ce sera un formidable outil culturel qui verra coexister dès lors et jusqu'à nos jours, des activités sportives, sociales ou culturelles en quantité impressionnante.

²⁸ AHP, C, correspondance, lettre du 23 juin 1920 au sujet d'une course scolaire organisée par le Comité de la Bourse Rochaz.

²⁹ AHP, BB, rapports de commission, du 25 mars 1920, démolition de l'ancienne église et construction d'un local des sociétés.



L'église du Pont dépouillée de son clocher en 1906. Le moins que l'on puisse dire est que le bâtiment sera désormais « boiteux », et promis à la démolition. Nos recherches ne nous ont pas permis pour l'heure de savoir ce qu'est devenue l'ancienne horloge.

A peine le local est-il achevé, avec installation complète de rideaux et de décors³⁰ que se crée la Société de musique de cuivre « l'Echo des forêts »³¹. Malheureusement les activités de cette société quelque peu « bruyante », ne sont pas du goût de tout le monde, et en tous cas pas de celui du docteur Salin :

« Les répétitions d'une fanfare sont si bruyantes et si fatigantes qu'il nous est impossible de nous occuper dans notre appartement pendant ce temps ; d'autre part, comme il m'arrive d'examiner des malades le soir également, il m'est tout à fait impossible d'ausculter avec tant de bruit »³².

Vu les indispositions de ce docteur, la société, tout au moins pour un certain temps, déplacera ses répétitions en d'autres lieux.

Un instrument de musique est offert à la société qui ne doit en aucun cas être vendu³³.

³⁰ AHP, BB, rapports de commissions, du 23 novembre 1921.

³¹ AHP, C, Correspondance du 13 mars 1922, demande d'utilisation du local par la société de musique « L'Echo des forêts » qui vient de se constituer.

³² AHP, C, correspondance, lettre du 9 mai 1922 du docteur N. Sallin au CA du village du Pont.

³³ AHP, du 23 mai 1922.



La société l'Echo des Forêts fixée pour la postérité par le soussigné vers 1980. Il ne faisait guère chaud ce jour-là, avec des musiciens en conséquence pressés d'en finir avec une pose qui devait offrir un cliché à mettre sur la fourre d'un disque 33 tours.

Ce nouveau local des sociétés va aussi donner un essor formidable à la culture populaire par le biais de conférences diverses assorties de projection lumineuses et de séances de cinéma. Citons parmi ce genre d'activité en 1922 et 1923³⁴, tous renseignements pris dans la correspondance des AHP, sans que nous ne donnions plus de références précises:

- + Le cinéma vaudois F. Lude de Nyon donnerait des séances pendant la durée de l'abbaye.

- + Mademoiselle Marguerite Fuchs, professeur, accompagnée au piano par Mad. Hertig, virtuose du Conservatoire de Lausanne, donnerait un récital de danses artistiques.

- + Première fête de Noël de l'Espoir.

- + M. E. Meylan, dépôt de bibles à Prilly, ferait dans le courant du mois de janvier une tournée de conférences avec pour thème : « Le monde nouveau a commencé ».

- + Les Amis – première présence de cette nouvelle société de chant – veulent à leur tour utiliser le local des sociétés, l'ancien, de par l'augmentation de leurs

³⁴ Tous renseignements pris en principe dans AHP, C, correspondance sans que nous ne donnions plus, sauf cas particulier, de références précises.

membres, étant devenu trop exigü. Participera entre autres manifestations à la fête cantonale de Vevey en . , événement en apparence fixé sur la pellicule et que nous retrouvons ci-dessous :



Quelques figures connues comme le régent Guignard des Charbonnières, Charles-Louis Rochat et Marcel Rochat-Simond dit le My du même village, Mimi du Grand Bazar, etc...

Le 5 février 1926 la chorale « Les Amis du Cercle du Pont » demande la salle des sociétés à l'administration du hameau du Pont pour y organiser deux soirées familiales les 20 et 21 du courant. Répétitions de la chorale et des acteurs qui montent une pièce.

- + Assemblée pour la constitution d'un groupe H.S.M. (?)
- + Soirée annuelle de la gymnastique du Pont.

Et nous n'oublierons pas non plus que ce local devait servir maintes fois au peintre Tell Rochat pour l'organisation de ses expositions de peinture.

Mais il n'est pas toujours facile pour le concierge de ces lieux de gérer une telle activité. Il s'adresse donc à ses employeurs et leur dit dans une missive du 26 juillet 1924 :

« Messieurs, à bout de patience je me vois forcé de recourir à votre autorité afin de faire cesser le désordre qui règne au local a chaque répétition de la

société de gym, à part les anciens membres, les jeunes ne respectent rien, ni local, ni matériel et ni votre serviteur ».

Signé Léon Dépraz concierge.

Qui sera même « insolenté » un soir de l'année suivante par le fils de Georges Rochat !

En 1927, A. Locatelli du Pont voudrait disposer de la grande salle pour y produire un film sur le pétrole en entente avec la maison Shell. Voilà donc un thème qui entretiendra les esprits pendant pas mal de temps !

1929. Il existe une société de couture.

1929 toujours. Le docteur Rochat ayant remplacé le docteur Salin, il reprend à son compte les plaintes contre l'Echo des Forêts dont les répétitions le dérangent. On envisage de faire un local de répétitions pour la société de musique dans les galetas du collège. Mais que diraient alors les locataires de celui-ci ? Un atelier de menuiserie est proposé pour les répétitions de cette société dont personne apparemment ne veut !



On suppose que c'est au Pont, et qu'il s'agit plus précisément d'un spectacle proposé par une joyeuse troupe composée de la gym dames.

1938, naissance du club des Potus du Pont : *« Nous sommes un groupe de jeunes gens qui avons formé un club afin de passer nos loisirs à la montagne. Nous avons choisi le chalet de la petite Dent ».*

1938 Nestlé and anglo-swiss condensed milk organise une séance du Fip-Fop club³⁵ au Pont. Est-ce la première ? Dans tous les cas non la dernière de cette organisation qui laisse un souvenir ému dans le cœur de tous les jeunes spectateurs ayant participé à ces séances de cinéma au local du Pont, qu'ils soient de l'agglomération ou des villages des Charbonnières et l'Abbaye.

Séance du Fip-Fop Club signalée en 1943.



1939 – 1946, un dossier cinéma est constitué par Samuel Rochat du Grand Bazar dit Mimi et figure actuellement aux archives du village³⁶.

1946, une date à retenir, qui voit la création du Hockey-Club Pont-Charbonnières, société à forte activité physique amenée cependant à fusionner en 1967 avec le Hockey-Club-Sentier pour former désormais le Hockey-Club Vallée de Joux.

Le Hockey-Club Pont-Charbonnières organisa ses premiers matchs sur le lac de Joux aménagé en patinoire naturelle quand la glace était suffisamment solide pour accueillir les joueurs. Mais bientôt cependant cette société créa une patinoire naturelle à proximité du canal de la Goille. Ce fut-là l'âge d'or de ce club dont l'activité hivernale offrait des sensations fortes à tous les mordus de hockey de ce bout de la Vallée, époque que n'oublient en aucun cas ceux qui eurent l'occasion d'y vivre. De nombreuses photos témoignent de l'activité du Hockey-club pendant ces quelques vingt ans et dont le dernier président fut Robert Magnenat, le laitier du village³⁷.

³⁵ Le Fip-Fop club offrait à ses membres. Nous ignorons s'il y avait une taxe, même modeste, à acquitter.

³⁶ AHP, C, correspondance, 1939-1946.

³⁷ Curieusement les archives du Hockey-Club Pont-Charbonnières, quasiment complètes, ont été divisées en deux lots ! L'un est déposé aux ACA, sous la cote SH, et l'autre aux ACKL, sous la cote



Un match peut-être antérieur à la création du Hockey-Club Pont-Charbonnières et organisé par la Société de Développement. Nous serions alors dans les années trente.



Coupe Rossier 14 janvier 1951 - HCP - Payerne 1:2

Debout de g à d : Benjamin Rochat, "Zoupi" Rochat, Jean Muller, Gilbert Lugrin, René Meylan, J.-Pierre Meylan.

1er rang : , Raymond Rochat, Robert Rochat, Rilou, Ermino Albertano, Pascal Locatelli.



H.C. Pont-Charbonnières 1960

Debout de g à d : Charles Lyon, Charly Rochat "Le Chat", Claudy Golay, Roger Golay, André Lyon, Roger Matthey.
 1er rang : Serge Baruchet, Pillet, Karlen, J.-Jacques Cuendet, Roger Cuendet.

Patinoire de « la Goille » avec la cabane à l'arrière plan. Toute une époque...



La montée des eaux en 1955 ou 1956 où la cabane flottait !

Voici donc un échantillonnage voulu le plus complet possible mais hélas très certainement bien incomplet, de ces multiples sociétés dont malheureusement il ne reste plus guère que la trace, ténue voire insignifiante pour certes, qu'aux archives du village ou de la commune. Elles étaient de leur temps et n'avaient souvent aucune raison de prolonger leur existence au-delà d'habitudes qui évoluaient sans cesse. De cette foison ne subsiste plus que l'Echo des Forêts, la Jeune Suisse et en quelque mesure la Société de développement. Les autres, toutes, ont sombré dans le gouffre sans fond des âges d'où personne n'ira jamais les rechercher. Car telle est la destinée de notre civilisation, ne pas revenir sur ses propres traces, et quoique si douloureuse soit cette affirmation.

En 1985, dans la liste des sociétés du cercle du Pont, pour le village du Pont ne figuraient plus que l'Echo des Forêts, l'abbaye Jeune-Suisse et la Société de développement.